



## Communiqué de presse

### Atelier de sensibilisation des journalistes à l'efficacité énergétique

Cotonou, le 12 mars 2020

Le Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II) procède ce jeudi 12 mars 2020, en collaboration avec les entités de mise en œuvre du Programme (DGRE, ABERME, ANM, SBEE...), à la sensibilisation d'une quarantaine de journalistes à l'efficacité énergétique et la vulgarisation du décret **N°2018 – 593 du 19 décembre 2018** fixant les normes minimales de performance énergétique et le système d'étiquetage énergétique des lampes et climatiseurs individuels en République du Bénin.

Les objectifs de cette formation qui réunit des journalistes en langues française et nationales, aussi bien de la presse écrite, web, radio et télévision, sont :

- Amener les participants à s'approprier la notion d'efficacité énergétique,
- Faire comprendre la réglementation sur l'étiquetage énergétique afin d'accélérer la progression du marché des lampes, réfrigérateurs et climatiseurs économes en énergie, écologiquement durables, et accessibles en matière de coûts aux ménages, institutions et commerces.

En effet, au Bénin, la demande d'énergie croît rapidement. Cet accroissement est due à l'utilisation d'équipements énergivores par les consommateurs ; ce qui constitue une source de dépenses importantes pour les populations. L'utilisation d'équipements économes en énergie est une solution qui permettra une réduction des dépenses énergétiques des ménages, une meilleure distribution de l'énergie électrique à un plus grand nombre de personnes, à un coût plus raisonnable, et permettra une meilleure préservation de l'environnement.

Conscient de cela, le MCA-Bénin II se focalise cette année, sur l'efficacité énergétique en intensifiant la sensibilisation des diverses couches de la population et surtout en invitant les importateurs d'appareils électroménagers à se conformer aux dispositions du décret n°2018-563 du 19 décembre 2018, qui **entrera en vigueur le 30 juin prochain**.

**A propos du Millennium Challenge Account-Bénin II** : Le **MCA-Bénin II**, entité créée par le Gouvernement du Bénin par décret N°2015-603 du 29 novembre 2015, est chargé de la mise en œuvre l'Accord de Don entre le MCC et le Gouvernement du Bénin. Après un premier Compact, le MCC a en effet accordé un deuxième Compact au Bénin en 2015 pour soutenir la croissance économique. Le Programme **MCA-Bénin II (2017-2022)** d'un montant de **375 millions de Dollars US** du Gouvernement des Etats-Unis avec une contribution de **28 millions de Dollars US** du Gouvernement du Bénin est axé sur le **développement de l'énergie électrique**. L'objectif principal est de **stimuler l'investissement privé** à travers l'appui aux **réformes institutionnelles** et l'investissement dans la **production et la distribution de l'électricité**, ainsi que **l'électrification hors-réseau** (énergies renouvelables). Il s'agit à terme, de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.

**Contacts Presse** : Karine GBAGUIDI KEREKOU, Directrice de la Communication et des Relations Publiques au MCA-Bénin II [kbaguidi@mcabenin2.bj](mailto:kbaguidi@mcabenin2.bj) / Tél : +229 21 31 82 40